

02

ACR 2019 Ethique professionnelle et relation avec les familles

✚ ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tous professionnels du sanitaire, social et médico-social.

Durée

3 jours (1 jour + 2 jours consécutifs)

Organisme de formation

☞ Réalités et Projets

Lieux & dates

☞ Groupe 1

POITIERS (les dates seront indiquées prochainement)

☞ Groupe 2

ROCHEFORT (les dates seront indiquées prochainement)

Interlocuteur Unifaf

Laurence Metayer

actionscoregionalesNA.poitoucharentes@unifaf.fr

05 49 77 11 38

Intervenants

☞ Yves FAUCHON

☞ Sandrine DELIGNY

Contexte

Les professionnels de la branche sanitaire, sociale et médico-social sont amenés dans l'exercice de leur fonction à être détenteurs d'informations confidentielles les amenant à respecter un devoir de réserve et de discrétion. A travers le cadre législatif et réglementaire qui régit la notion de secret professionnel, chaque professionnel doit s'interroger tout au long de l'accompagnement de la personne sur comment recenser l'information, comment la faire circuler au sein de l'institution, comment l'information doit être partagée que ce soit en interne ou en externe.

Chaque professionnel doit ainsi se construire une éthique de travail qui permette à la fois de garantir à l'utilisateur que sa parole ou les informations le concernant ne seront pas divulguées, tout en tenant compte des logiques de travail d'équipe mais également de l'entourage familial de l'utilisateur.

Objectifs

La formation a pour objectifs de :

- ☞ Appréhender les concepts et les caractéristiques de l'éthique
- ☞ Mettre en œuvre la démarche de questionnement
- ☞ Traiter le cadre juridique des questions afférentes au secret professionnel, à la discrétion professionnelle, à la confidentialité et au devoir de réserve
- ☞ Savoir se positionner entre des contraintes qui peuvent sembler parfois contradictoires : violations du secret, signalements, non assistance à personne en danger,...
- ☞ Mieux comprendre les dynamiques familiales et améliorer sa communication avec les familles,
- ☞ Collaborer avec les familles pour assurer un accompagnement global et systémique de l'utilisateur

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Journée 1- De la légalité à l'éthique : comprendre les enjeux liés au partage d'information en travail social

- Secret professionnel, obligations de confidentialité, de discrétion ou de réserve
- L'éthique : quand le droit ne permet pas de se positionner
- Repères éthiques pour la transmission d'informations secrètes ou confidentielles
- Travaux en grand groupe – Recensement des situations concrètes posant question aux stagiaires en vue d'une mise en commun en fin de Journée 1
- La place de la famille dans la relation d'aide
- La multiplication des dynamiques et des instances partenariales

- Mise en commun en grand groupe – Essai de définition positionnements professionnels adéquats autour de quelques cas sélectionnés
- Bilan de la journée de formation

Journée 2 – Améliorer sa communication avec les familles

- Présentation du module, repérage des questionnements et des contextes professionnels, des attentes, des besoins et des interrogations des participants
- Reprise de la première journée de formation
- Atelier en sous-groupe : Recensement et étude des outils de l'organisation interne qui encadrent le travail avec les familles
- Les théories de la communication en systémie
- La communication au sein des familles selon Virginia SATIR
- Analyse d'une situation apportée par les stagiaires et mise en scène en jeu de rôle

Journée 3 – Collaborer avec les familles

- Introduction de la journée 3 et de ses objectifs
- Retour sur la journée 2 et les questions des participants
- Atelier en sous-groupe : expériences et représentations du travail avec les familles
- Les 3 principes systémiques
- Atelier en sous groupe : la démarche de questionnement éthique
- Évaluation individuelle de l'évolution de chacun des participants
- Synthèse et bilan de la formation